



Le grand **débat national**

RÉUNION D'INITIATIVE LOCALE
Animée par Thomas MESNIER, Député de la 1^{ère} circonscription de Charente

« Fiscalité et dépenses publiques »

Fléac
8 février 2019

RESTITUTION

01 – Quelles sont toutes les choses qui pourraient être faites pour améliorer l'information des citoyens sur l'utilisation des impôts ?

-Il y a trop de fiscalité « cachée », c'est-à-dire celle dont on ne sait pas / on ne sent pas qu'on la paie. Cela n'est pas propice à comprendre la question de l'impôt et de son utilisation. Par exemple la facture EDF : un tiers passerait en taxes reversées à l'État. Dans l'esprit des gens, on se dit que l'électricité est chère, mais en fait pas tant que ça.

Exemple : de nombreuses taxes s'appliquent sur consommation d'électricité. Les économies auxquelles poussent certaines incitations, notamment sur l'isolation ou le changement de système de chauffage, ne sont pas toujours à la hauteur des attentes.

-10 % des participants estiment savoir à quoi servent les impôts. Les participants s'estiment mal informés sur les impôts qui existent et l'utilisation qui en est faite. L'information ne peut être obtenue que difficilement ou de manière partielle notamment par la presse.

Le tableau « Ce que financent 1000 euros de dépenses publiques » fourni avec le questionnaire est une bonne réponse qui permet de mettre à portée de chacun ce que représente l'utilisation de la fiscalité, plus aisément que les chiffres en valeur absolue, souvent en millions ou en milliards, qui sont finalement peu parlants. Il est précisé qu'en revanche, certains postes qui peuvent sembler « modestes » ne doivent pas nécessairement laisser penser qu'il n'y a pas d'économies à faire, alors que d'autres postes qui peuvent sembler importants peuvent nécessiter plus de moyens encore.

Cependant, les participants sont dans l'interrogation, car au quotidien, ils constatent que les postes, les trésoreries ferment, alors même que le nombre de fonctionnaires a augmenté. Un participant tient à souligner qu'à l'inverse, par rapport à d'autres pays, la France compterait 500 théâtres financés par l'État, dont 4 en Charente et qu'il est possible d'accéder à des études et à des formations à des prix loin de leur coût réel.

02 – Que faudrait-il faire pour rendre la fiscalité plus juste et efficace ?

-Nécessité de remettre l'ensemble de la fiscalité à plat (fiscalité locale, fiscalité sur les revenus, sur la consommation, etc.) pour qu'elle soit plus juste et plus efficace. Se pose la question de la période de transition qui serait nécessaire.

-Niches fiscales : regarder pour chacune d'entre elles la pertinence, la justification et l'efficacité et « faire le ménage ».

-Chaque citoyen doit payer l'impôt, même si le montant doit être symbolique. De la personne qui perçoit le RSA au plus fortuné. Il y a des droits à des allocations, il faut en face un devoir à l'impôt.

-La fiscalité locale est utilisée pour le financement de grands projets comme la LGV. Lorsque le niveau de service n'est plus là, la question de l'efficacité de la fiscalité, sur service rendu pour l'impôt consenti se pose.

-Devant le vieillissement de la population, doit-on revoir les niveaux de retraite ? Le niveau des retraites a faiblement évolué depuis plusieurs années. Les participants soulignent la nécessité de ne pas monter des personnes contre les autres, des générations contre les autres. Il convient d'assurer un revenu décent pour les retraités qui ont cotisé et veulent vivre dignement, et pour les personnes qui travaillent et financent aujourd'hui les pensions des retraités d'aujourd'hui.

-Maintenir les dispositifs qui favorisent les démarches vertueuses, les chèques emploi service, les abattements pour les personnes qui interviennent à domicile. Cela permet de créer de l'emploi, d'assurer aux personnes employées de bénéficier d'une couverture sociale, de cotiser pour leur retraite et de lutter contre le travail non-déclaré.

-Lutte contre l'évasion fiscale

Des personnes, notamment des retraités, partent au Portugal où ils sont exonérés d'impôts sur le revenu pendant dix ans.

Faire que toute personne qui travaille en France paye ses impôts en France.

-Travailler à une meilleure répartition de l'impôt (44 % des ménages payent l'impôt).

-Réfléchir à la possibilité d'avoir plus de tranches.

-Est-il possible, sans revenir sur l'impôt sur la fortune, d'inciter les personnes à orienter l'argent sur l'économie, l'emploi ? S'il y avait de l'emploi, il n'y aurait pas besoin de toutes ces aides. Ce sont les entreprises qui créent l'emploi. Il faut bien leur donner les moyens de créer davantage d'emplois.

-Exemplarité : les participants soulignent que l'exemplarité doit venir « du haut », des dirigeants, élus et hauts fonctionnaires.

-Des entreprises bénéficient de mesures d'exonérations fiscales ou d'aides financières à l'implantation sans garantie du maintien sur le territoire (Blanquefort). Des participants évoquent que si une entreprise est viable, elle n'a pas besoin d'aides.

A contrario, une autre partie des participants estime que la question de la fiscalité est d'autant moins difficile à traiter si les personnes sont en activité et donc qu'il faut que la fiscalité serve à créer de l'emploi avec des implantations d'entreprises en Charente

03 – Afin de réduire le déficit public de la France qui dépense plus qu'elle ne gagne, pensez-vous qu'il faut avant tout :

- Réduire la dépense publique
- Augmenter les impôts
- Faire les deux en même temps
- Je ne sais pas

Une majorité des participants évoque principalement la réduction de la dépense publique, mais en s'attachant à ce que cela ne pénalise pas les plus faibles.

04 – Quels sont selon vous les impôts qu'il faut baisser en priorité ?

05 – Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses publiques faut-il réduire en priorité ?

- Les dépenses de l'État
- Les dépenses sociales
- Les dépenses des collectivités territoriales
- Je ne sais pas

-Il faut prioritairement diminuer les dépenses des collectivités territoriales, notamment des régions.

-Certaines dépenses doivent également pouvoir être supprimées notamment concernant le fonctionnement de nos institutions. La question se pose de la suppression, entre autres, du Conseil économique, social et environnemental et des CESER dans les régions (assemblées consultatives semblant aux participants peu utiles).

-Il est nécessaire d'exercer un contrôle des niches fiscales et des montages fiscaux très ardues. En même temps, supprimer certaines niches fiscales, comme les emplois à domicile, c'est risquer de relancer le travail au noir.

Des territoires ont réussi à mobiliser l'économie et créer des emplois (exemple de la Vendée). Longtemps, l'acquisition de terrains était facilitée et les taxes professionnelles étaient très basses, ce qui pouvait être perçu comme une forme de « dumping ». Si tous les départements développaient le même dispositif, les effets d'annuleraient et finalement tous y perdraient.

Pour donner un coup de pouce au développement économique, l'État doit privilégier la diminution de charges sociales.

06 – Parmi les dépenses de l'État et des collectivités territoriales, dans quel domaines faut-il faire avant tout des économies ?

L'éducation et la recherche
Les transports
La défense
L'environnement
La sécurité
La politique du logement

-Les participants relèvent qu'il n'est pas nécessaire de parler d'économie mais plutôt d'une meilleure répartition.

-La réforme territoriale, notamment le regroupement de trois régions au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, ne semble pas s'être accompagnée des économies escomptées. Une étude pourrait être engagée pour connaître l'impact de ces fusions et identifier les économies à mettre en œuvre.

07 – Afin de financer les dépenses sociales, faut-il, selon vous :

Reculer l'âge de la retraite ? NON
Augmenter les impôts ? NON
Augmenter le temps de travail ? OUI mais
Revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales ? OUI

Des participants évoquent l'augmentation du temps de travail ; certains précisent même qu'avant même d'aller au-delà des 35 heures, il faudrait s'assurer que les 35 heures soient effectives sur les temps pleins, notamment dans la fonction publique.

Ils abordent également la lutte contre la fraude aux allocations et à la sécurité sociale (point particulier sur les arrêts de travail qu'ils souhaiteraient mieux et plus régulièrement contrôlés) mais ne développent pas les évolutions concernant les conditions d'attribution des aides sociales qu'ils souhaiteraient voir mises en œuvre.

08 – Quels sont les domaines prioritaires où notre protection sociale doit être renforcée ?

Il faut tout d'abord renforcer la santé ; il s'agit d'un besoin primaire et il n'est pas acceptable que nous ne nous dotions pas de services de santé à même de répondre à l'ensemble des besoins.

Les domaines de la dépendance, du vieillissement de la population et du handicap sont ensuite évoqués.

Les échanges se nouent autour des inégalités d'accès sur le territoire aux services de santé, des dépassements d'honoraires et des solutions que peuvent constituer les exonérations de charges globales pour les médecins, la remise en question de la liberté d'installation des praticiens de santé.

09 – Pour quelles politiques publiques ou pour quels domaines d'action publique seriez-vous prêts à payer plus d'impôts ?

Les participants ne souhaitent pas qu'il y ait plus d'impôts, ce qui serait contraire au message qui est envoyé actuellement.

Un participant précise qu'en revanche, certaines mesures pourraient être des signaux forts comme la mise en place d'un taux de TVA beaucoup plus élevé sur tout ce qui est produits de luxe, évoquant le souvenir d'un taux à 33 % sur les produits de luxe.

Plutôt que de créer de nouveaux impôts ou de les augmenter, l'État devrait s'attacher à ce que ceux-ci soient réellement payés, alors que l'évasion fiscale est évaluée à 80 milliards d'euros par an.

10 – Seriez-vous prêt à payer un impôt pour encourager des comportements bénéfiques à la collectivité comme la fiscalité écologique ou la fiscalité sur le tabac ou l'alcool ?

-Taxes tabac et alcools : les participants sont très majoritairement favorables aux taxes comportementales quand celles-ci poursuivent un objectif comme la santé publique par exemple (taxe sur le tabac, les alcools).

Cela peut même sembler parfois assez faible d'impact : exemple du Cognac, produit négocié à des prix élevés. Le prix d'une bouteille de Cognac serait constitué à 40 % d'impôt et la TVA est payée sur le produit et la fiscalité.

Écotaxe : avis également favorable à l'idée d'une Taxe carbone/ Écotaxe qui devait être mise en place ; cet outil, en plus de la fiscalité, aurait également apporté des réponses en matière de régulation de la circulation des poids-lourds sur la route nationale 10 par exemple qui connaît une croissance forte de son trafic.

-Taxation des carburants des avions et des bateaux : essayer de faire évoluer la situation et les traités internationaux qui en régissent les règles pour que le paiement des taxes les touche aussi, s'agissant des plus gros pollueurs.

-Taxes sur le transport : concernant les autoroutes ou le train, il ne faudrait pas que les taxes et redevances pèsent trop lourdement ; ces impôts doivent aussi être des outils qui contribuent au désenclavement de nos territoires.

11- Y-aurait-il d'autres points sur les impôts et les dépenses sur lesquels vous souhaiteriez vous expliquer ?

-Droits de succession : les droits de succession perçus par l'État sont particulièrement élevés selon plusieurs participants qui soulignent que cela conduit à racheter sur 3 générations à racheter ses propres biens au sein d'une famille. Il est rappelé cependant qu'il existe un abattement de 100 000 euros par enfant ; les droits de succession ne sont calculés que sur la partie de la succession au-delà de ces 100 000 euros.

-Opposition à la taxe sur la plus-value d'une vente de la résidence principale.

-Révision de la base des calculs des impôts fonciers qui présentent de grosses disparités.

-Révision de systèmes des hypothèques et du cadastre qui sont dépassés.

-Fiscalité plus favorable à l'égard des personnes en situation de handicap, notamment pour celles travaillant dans les ESAT.